



Communiqué suite au décès de M. Roger Collomp, agent d'accueil au lycée Perier à Marseille

M. Roger Collomp, agent d'accueil au lycée Perier à Marseille et militant de la Cgt, s'est donné la mort sur son lieu de travail dimanche 13 mars.

La Cgt et les camarades qui l'ont connu, adressent à sa famille, dans la douloureuse et tragique épreuve qui la frappe, leur plus profonde affection et leur indéfectible solidarité.

Après le temps du recueillement et de la peine, devra venir celui des explications et de l'établissement des responsabilités. L'acte de Roger Collomp est directement lié à ses conditions de travail et aux pressions qu'il subissait depuis des années, et qui s'étaient amplifiées ces derniers temps, jusqu'à une convocation disciplinaire du service RH de la Région aussi indigne que totalement injustifiée.

La Cgt agira pour que toutes les responsabilités politiques, administratives et individuelles soient établies.

Politiques d'abord : nous renvoyons les élus de la Région à leur responsabilité. Au lieu de prendre en compte le manque des moyens, les conditions de travail désastreuses, la souffrance au travail, ils invitent les chefs d'établissement à être des « boss » et à sanctionner encore plus les agents. Quelle conception de la République fraternelle !

Administratives ensuite, parce que l'autorité académique et la région ne peuvent ignorer la violence institutionnelle qu'elles génèrent elles-mêmes, en exigeant toujours plus avec des moyens toujours moindres et en se montrant autiste au désarroi des agents.

Individuelles enfin, parce que les responsabilités politiques et administratives ne sauraient exonérer les comportements de ceux qui n'ont montré aucun « état d'âme » vis-à-vis de M. Roger Collomp et d'autres collègues de l'établissement.

Si nous sommes en colère, notre action n'est pas animée par un esprit de vengeance, mais par la volonté de rendre justice à notre camarade et ami, M. Roger Collomp. Une justice dont il était épris et qui tout au long de sa carrière a guidé sa conduite.

C'est la raison pour laquelle la Cgt réclame aujourd'hui une enquête administrative impartiale, la saisine des CHS-CT de la Région et de l'académie et la reconnaissance du suicide de M. Roger Collomp en tant qu'accident de travail. Nous tenons à la disposition des enquêteurs, les preuves et témoignages accablants des accusations que nous portons.

Pour reprendre les propos de sa veuve, nous nous battons pour lui rendre sa dignité : sa dignité de professionnel, sa dignité de militant, sa grandeur d'homme, qui toutes ont été bafouées et piétinées.

Roger était notre ami et camarade, il s'est battu toute sa vie pour sa famille, pour ses collègues, pour les élèves dont il appréciait plus que tout le service. Il est parti à 56 ans, épuisé par le combat de toute une vie, par un système absurde qui n'a que faire de femmes et d'hommes dévoués et qui finit par les broyer. C'est ce système qu'il dénonçait dans le courrier qu'il a adressé avant de se donner la mort au président de région.

Aujourd'hui, personnel de la région, du département et de l'Education nationale, nous rendons hommage à notre collègue, M. Roger Collomp.

Marseille, le 16 mars 2016

Communiqué diffusé avec l'accord et à la demande de la famille.